

Image not found or type unknown



Raccordement eau et assainissement sur chemin privé en indivis

Par **borel**, le **20/04/2014** à **19:19**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** je viens d'acquies un terrain avec un chemin prive en indivision. Sur ce chemin a été mis une canalisation d'eau et une canalisation d'assainissement il y a 34 ans. Je voudrais savoir si nous pouvons nous brancher sur ces canalisations. Ces canalisations ont été réalisé par les premiers propriétaires qui ont fait construire.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]